



Prévention des risques liés au travail en hauteur, toit terrasse

SEC060

Public Concerné

Toutes personnes de plus de 18 ans effectuant des travaux en hauteur, ainsi que toutes personnes se trouvant dans leur environnement proche au moment des manœuvres.

Objectifs

OBJECTIF DE L'ENCADREMENT :

Faire acquérir les bonnes techniques et pratiques afin de se prémunir contre tout risque de chutes lors du travail en hauteur.

Connaître les techniques de déplacement et de travail en sécurité lors de travaux en hauteur.

Savoir analyser les risques de chute. Connaître la prévention contre les chutes de hauteur. Utilisation des moyens d'accès et postes de travail avec protection collective, et individuelles, utilisation d'EPI spécifiques.

Travailler en toute sécurité en hauteur.

Moyens pédagogiques

Nos formateurs, sans cesse confrontés dans leur activité à des situations de hauteur, feront partager leur vécu et observations d'homme de terrain. Leurs propos seront illustrés par des supports vidéo et/ou informatiques.

Des cas concrets relatant des problématiques de hauteur pourront être soumis au formateur afin de mettre en pratique la réflexion et l'analyse enseignée lors de la session. La session se déroulera sur un site aménagé ou une toiture afin de se rapprocher au maximum des situations réelles de travail des stagiaires.

Moyens Pédagogiques E-Learning

Pré Requis

Avoir le goût de la hauteur et être apte médicalement.

Programme

PROGRAMME THEORIQUE :

Sensibilisation aux risques de chutes de hauteur : la chute ses conséquences, physiologiques, professionnelles, personnelles, physiques. Statistiques des chutes de hauteur. Analyse des risques spécifiques du travail sur pylône et toiture

Les principes généraux de prévention (loi du 31.12.1991)

Les éléments de la protection collective contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les garde-corps, les filets, les nacelles, les échafaudages.

Les éléments de la protection individuelle contre les chutes de hauteur : description, normalisation, conditions d'utilisation. Les harnais (EN 361), les ancrages (EN 795),

les liaisons antichute (EN 353-1, EN 353-2, EN 360, EN 355), le système d'arrêt des chutes (EN 363).

Le décret 2004-924 du 1er septembre 2004 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur et modifiant le code du travail et le décret n° 65 – 48 du 8 janvier 1965

L'utilisation des échelles, escabeaux et marche pied. Les techniques d'accès et de positionnement au moyen de cordes.

Les directives européennes relatives au travail en hauteur.

Les obligations de l'employé et de l'employeur

Les textes réglementaires et législatifs relatif au travail en hauteur.

PROGRAMME PRATIQUE :

L'utilisation des EPI

Les harnais : Les différents types de harnais. Le contrôle du matériel. Les réglages du harnais. Mise en suspension de chaque stagiaire pour optimiser le réglage du harnais. Les conditions d'utilisation selon le travail à réaliser.

Les liaisons antichute : Présentation, conditions d'utilisation et contrôle. Les antichutes à rappel automatique (EN 360). Les absorbeurs d'énergie (EN 355). Les antichutes sur support rigide et flexible (EN 353-1 et 353-2).

Les ancrages (EN 795). Leurs caractéristiques. Le choix de l'ancrage en fonction du travail à réaliser. Les différentes techniques de réalisation pour un ancrage provisoire. Ancrage sur structure horizontale. Ancrage sur structure oblique.

Ancrage sur structure verticale.

Les cordes : Constitution, utilisation, entretien

Les nœuds : Quels nœuds pour quelle utilisation ? Leur résistance, la réalisation des différents nœuds.

LE TRAVAIL SUR TOITURE TERRASSE

Analyse des risques sur la toiture. Délimitation de l'aire de travail, balisage de la zone dangereuse. Choix du dispositif d'ancrage et si besoin réalisation d'un ancrage provisoire. Choix de la liaison antichute et utilisation. Sensibilisation quand à la notion d'effet pendule. Déplacement en auto assurance. Travail par binôme - Rôle assureur/ assuré. Les principes de déplacement sur toiture inclinée et l'évacuation d'une personne.

Les techniques de levage de charge : Le levage d'une charge par mouflage. La technique du téléphérique pour amener une charge à l'extérieur de la structure.



SAS Les Clés de la Formation
SAS Les Clés de la Formation

Modalités d'évaluation

Tests théoriques et pratiques Validation des compétences acquises par des exercices pratiques à la fin de chaque module.

Test pratique reprenant l'intégralité des modules étudiés en fin de formation.

A l'issue de la formation est remis un bilan stagiaire et une évaluation du formateur.

Feuilles d'émargement

Assiduité

14.00 Heures

Dont 7.00 Heures en présentiel

Effectif

De 2 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Les clés de la Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 93.13.13406.13